



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES



Yvelines
Le Département

Siège social : 12, rue Baragué - Bâtiment 2 - 78390 BOIS D'ARCY
Site Internet: <http://cdty.fr/>

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES (HIVER 2020/2021)

Les épreuves du Championnat départemental de Tir à 10m seront cette année tirées sur 2 week-ends de 3 jours et sur des séries mixtes **PISTOLET ET CARABINE**, le premier week-end à **MONTESSEON** et le second week-end à **BUC**.

DATES :

- **Carabine, Pistolet 10m et Pistolet Standard:** les 30 & 31 octobre & 1^{er} novembre et 6 & 7 & 8 novembre
- **Arbalète match 10 :** les 30 & 31 octobre & 1^{er} novembre
- **Pistolet 10m Vitesse :** les 30 & 31 octobre et 6 & 7 et 8 novembre
- **Arbalète Field :** 1^{er} novembre à **Montesson**

HORAIRES: CF plan de tir sur le formulaire d'inscription

PROGRAMME: Temps indiqués sans les 15' d'essais pour la précision

- **Carabine et pistolet :** DAMES 3 , **40 coups** en 1h - CG, JG, CF, JF, DAMES 1,2, SENIORS 1,2,3 , **60 coups** en 1h30
- **Pistolet vitesse 5 cibles :** CF, JF, DAMES 1,2, CG, JG, SENIORS 1,2,3 , **40 coups**
- **Pistolet standard :** JF, DAMES 1,2, CG, JG, SENIORS 1,2,3 , **40 coups**
- **Arbalète Match :** Junior D1 et SENIORS 1, **40 coups** en 1h30
- **Arbalète Field 18m :** Cadet, Junior, D1, S1, VA **60 tirs**

Pour les séries pistolet et carabine précision la période d'essais et préparation est indiquée en jaune, les athlètes sont invités à se présenter avant pour ne pas déranger leurs voisins lors de la mise en place.

INSCRIPTIONS:

En application des règles sanitaires actuelles :

- *Un poste sur 2 sera utilisé.*
- *Deux journées supplémentaires ont été rajoutées le vendredi.*
- *Vous devez vous inscrire le vendredi si vous ne travaillez pas. Ainsi vous laissez de la place aux actifs.*

En cas de problème de places les samedis ou dimanches, priorité sera donnée aux scolarisés et aux actifs.

- Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien suivant :
<http://inscription.cdty.fr/>
- Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.
- Les inscriptions doivent être effectuées **avant** la date de clôture fixée au **27 octobre 2020**.
- En cas de problème, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par email à l'adresse chantalh@cdty.fr

Pour les tireurs hors département,

Avant le début de la compétition :

1. Une demande de dérogation dûment signée par votre département d'origine doit nous parvenir par email à l'adresse chantalh@cdty.fr.
2. Le règlement de vos engagements doit impérativement être adressé au trésorier du C.D.T.Y. par vous-même ou par votre club (indiquer nom, prénom, n° de licence FFTir et disciplines) :

*Mr Lionel De CEUYPER, Trésorier CDTY,
4, rue Gaston Monmousseau - 78280 GUYANCOURT*

COMPOSITION DES EQUIPES : *Les équipes sont faites automatiquement à partir des résultats individuels.*

Informations complémentaires

- Les règles I.S.S.F. seront appliquées, se reporter aux feuilles RGS.
- Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des vêtements.(contrôle au pas de tir) , **la licence devra être impérativement signée par le médecin.**

En application des règles sanitaires actuelles, les gestes barrière sont impératifs :

- *Lavage des mains, avec du gel hydroalcoolique à l'entrée.*
- *Toute personne doit se présenter avec son masque (en cas d'oubli possibilité d'en acheter sur place : 1 euro le masque).*
- *En dehors du poste de tir, port du masque obligatoire dans tout le stand.*
- *Respect de la distance sociale.*
- *Respect du flux de circulation entrée-sortie.*
- *Seuls admis au pas de tir : tireurs, arbitres et entraîneurs (de jeunes).*
- *Limitation du nombre d'accompagnateurs à une personne par jeune tireur jusqu'à junior.*
- *Pas de signature des fiches de match, ni vérification par le tireur après comptage.*



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES



Yvelines
Le Département

Siège social : 12, rue Baragué - Bâtiment 2 - 78390 BOIS D'ARCY

Site Internet: <http://cdty.fr/CDTY.htm>

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES (HIVER 2020/2021)(suite)

PRIX DES ENGAGEMENTS :

Carabine, Pistolet, Arbalète	SENIORS & DAMES	16,00€
	JUNIORS & CADETS	9,00€
Arbalète fied :	ADULTES	16,00€
	JUNIORS & CADETS	9,00€
Pistolet Vitesse et standard	SENIORS & DAMES	13,50€
	JUNIORS & CADETS	8,00€

Informations complémentaires

- Les règles I.S.S.F. seront appliquées, se reporter aux feuilles RGS.
- Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des vêtements.(contrôle au pas de tir) , **la licence devra être signée par le médecin.**

*Les diplomes (Dames et Senior) et des médailles (Cadets et Juniors) du Championnat Départemental de tir 10 mètres seront transmis aux présidents de club lors de la réunion de janvier du Comité
Directeur du CDTY*

Le Directeur de Tir :

Sylvie COLLOT

Le Président du C.D.T.Y :

Yves ROUSSE